

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothee de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Val-Richer, Mardi 4 novembre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven](#)

## **Val-Richer, Mardi 4 novembre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven**

**Auteurs : Guizot, François (1787-1874)**

### **Les folios**

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### **Les mots clés**

[Académies](#), [Amis et relations](#), [Assemblée nationale](#), [Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Conditions matérielles de la correspondance](#), [Conversation](#), [Ennui](#), [Famille royale \(France\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#), [Portrait \(Dorothee\)](#), [Posture politique](#), [Presse](#), [Réception \(Guizot\)](#), [Réseau social et politique](#), [Santé \(Dorothee\)](#)

### **Relations entre les lettres**

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### **Présentation**

Date1851-11-04

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN  
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### **Information générales**

Cote3173, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer, Mardi 4 nov. 1851

Je jouis encore de vos deux lignes d'hier. J'espère bien en avoir quelques unes aujourd'hui. Pourvu que votre soirée de Dimanche ne vous ait pas trop fatiguée. Entre le besoin de distraction et la crainte d'agitation, vous êtes très difficile à arranger. Pourtant, je penche, en général du côté de la distraction, l'ennui vous agite plus que la fatigue.

Je suis fort aise que Molé soit pressé de me voir ; mais la presse quant aux choses mêmes n'est pas si grande. Je ne crois pas tant à ma nécessité et à mon efficacité que quelques jours de plus ou de moins y fassent quelque chose. En fait d'envie de hâter mon départ, j'ai résisté à mieux que cela. Je serai à Paris dans huit jours, et bien à temps pour n'y rien faire. J'ai absolument besoin de cette semaine pour ma réponse à M. de Montalembert qui est en bon train.

J'ai bien envie que vous ayez pu voir Mérode avant mon arrivée, et lui dire ce que je vous ai dit du discours de son beau-frère ; discours dont on peut tirer un grand succès, et un grand effet, et qui, s'il restait tel qu'il est, serait probablement pour lui, l'occasion d'un grand échec, comme son rapport sur la loi du Dimanche.

Je suis désolé que le Duc de Montmorency ne soit pas parti. C'était très bien, comme vous l'avez senti au premier moment. Et s'il ne va pas, parce que Thiers ne l'aura pas voulu, ce sera déplorable. Déplorable comme fait, déplorable comme symptôme. Je fais ce que je puis pour me persuader qu'il y a moyen de nous tirer de nos vieilles ornières. Nous y retombons toujours. Etrange pays aussi obstiné que mobile !

Sait-on enfin positivement si c'est la Reine, ou le Duc de Nemours qui a écrit au comte de Chambord, et si réellement on a écrit ? Je ne veux pas croire qu'on se soit borné au service funèbre de Claremont et d'Eisenach.

J'ai vu hier les députés d'ici partant le soir pour l'Assemblée. Ils partent semés. Rejet de l'abrogation de la loi du 11 Mai ; ajournement de la proposition Créton ; et puis, adoption de la loi municipale et de modifications indirectes qu'elle introduit dans la loi du 11 mai. Parti pris de tout subordonner au maintien d'une majorité de 400 voix. Je m'étonne que M. Molé se laisse aller, ou paraisse se laisser aller à un sentiment trop rude envers le Président. Ce n'est pas dans ses allures. Je ne doute pas que le président ne cherche un accommodement, et ne finisse par accepter plus que l'Assemblée elle-même lui donnera, après avoir rejeté sa propositions d'abrogation. Je crois tous les jours moins au coup d'Etat. Pas plus par le général [Saint Arnaud] que par le général Magnan. Tout le monde est un peu fou ; mais les vrais fous sont très rares.

Onze heures

Tant mieux que votre soirée de Dimanche ne vous ait pas trop fatiguée. Je vois que vous avez encore assez de force pour animer la conversation. Adieu, adieu, et merci à Marion. G.

## Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Mardi 4 novembre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven, 1851-11-04.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 24/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4150>

# Informations éditoriales

Date précise de la lettre Mardi 4 nov. 1851

Destinataire Benckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destination Paris

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à

l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

---

de tout cela il est résulté par la  
Dre de M. a un organe par la post  
au fr de Montebord <sup>la lettre de la</sup>  
rien <sup>à lui</sup> <sup>qui</sup> <sup>est</sup> <sup>un</sup> <sup>fait</sup> <sup>bon</sup>  
recueil sur l'occasion, mais  
qui lui dit formellement qu'elle  
est vaine par qu'elle ne peut pas  
tenir parti de rien.

Mon voyage qui est postérieur  
et si j'étais légitimement si je devais  
par passer au Dr de M. d'organiser  
cette lettre. est le Dr de N. ou si  
jusqu'aujourd'hui. Le récit de tout  
ceci à personne si on ne peut.

N. si est par ici ce que il est  
devient par de ce. il a vu  
tout cela à Malé en son moment  
bien le récit.

Malé de Malé. Mardi 15 Nov 1851<sup>72</sup>

Je vous envoie de vos deux lignes  
à Malé. Je puis bien en avoir quelques-unes  
aujourd'hui. Peut-être que votre soirée de dimanche  
ne vous ait pas trop fatiguée. Entre le besoin  
de distraction et la crainte d'agitation, vous  
êtes bien difficile à arranger. Pourtant, je  
penche en général du côté de la distraction,  
l'homme vous agit plus que la fatigue.

Je lui fais dire que Malé soit passé de  
ma vie, mais la preuve qu'on ne peut même  
être pas si grande. Je ne vois pas tant à ma  
nécessité et à mon efficacité que quelques jours  
de plus ou de moins y fassent quelque chose.  
Au fait d'arriver de hâter mon départ, j'ai écrit  
à Malé que cela. Je suis à Malé pour  
huit jours et bien à tout... pour ne rien faire.  
J'ai absolument besoin de cette semaine pour  
ma réponse à M. de Montebord qui est  
en bon train. J'ai bien envie que vous voyez  
je vous écris avant mon arrivée, et lui  
lire ce que je vous ai dit du discours de  
votre beau frère, discours dont on peut tirer  
un grand succès et un grand effet, et qui,

S'il entret tel quel ou, écrit probablement pour  
lui, l'occasion d'un grand échec, comme son  
rapport sur la loi du bien-être.

De lui désolé que le duc de Montpensier  
ne soit pas parti. C'était très bien comme vous  
l'avez senti au premier moment. Et il n'en va  
pas, presque Thiers ne l'aura pas voulu, ce  
devra déplorable. Déplorable comme fait, dépla-  
-rable comme symptôme. Je fais ce que je  
peux pour me persuader qu'il y a moyen de  
nous tirer de nos vicieuses opinions. Nous y  
sottisons toujours, étrange pays! aussi étrange  
que mobile! Sait-on enfin positivement  
s'il est la Reine ou le duc de Nemours qui a  
écrit au Comte de Chambord, et si réellement  
on a écrit? Je ne veux pas croire qu'on se  
soit borné au service furtif de Clarendon  
ou d'Isenhardt.

J'ai vu hier les députés d'ici partant,  
le soir pour l'Assemblée. Ils partent sans  
avoir vu l'abrogation de la loi du 21 mai;  
ajournement de la proposition Crétou; et  
puis, adoption de la loi municipale et de  
modification indirecte qu'elle introduit dans  
la loi du 21 mai. Partis pour le tour de France

au maintien d'une majorité de 400 voix. Je méconnais  
que M. Morel de la Roche aille, ou paraisse se faire  
à aller à un sentiment trop rude sur le Président;  
ce n'est pas dans les affaires. Je ne doute pas que le  
Président ne cherche un accommodement, et ne  
finisse par accepter celui que l'Assemblée elle-  
même lui donnera, après avoir rejeté la propo-  
-sition d'abrogation. Je vois tout le jour moins  
aux coups d'Etat, pas plus par le Général St.  
Bernard que par le Général Magan. Tous les  
deux ont un peu feu; mais le vrai feu est  
très rare.

ouïe. Lamb.

Tant mieux que votre soirée de dimanche ne  
vous ait pas trop fatigué. Je vois que vous  
avez même assez de force pour suivre la  
conversations. Adieu, adieu, se rassure à l'Assemblée